

**FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**

33^e RAPPORT ANNUEL 1978

RESERVE LIBRARY
ACQUISITION
JUL 11 1980
MCGILL UNIVERSITY

Faits saillants

	1977 (en millions de dollars)	1978 (en millions de dollars)	Augmentation %
Actif de la Fédération	64	83	31
Actif des caisses	549	631	15
Actif moyen des caisses	16	18	11

	1977	1978
Caisses	34	35
Membres des caisses	224 200	235 300

SOMMAIRE

LISTE DES DIRIGEANTS	3
MESSAGE DU PRÉSIDENT	4
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6
RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT	9
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	9
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS au 31 décembre 1978	13
LES CAISSES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS	21

LISTE DES DIRIGEANTS

Conseil d'administration

Président

Marcel Pageau, ingénieur-conseil
Pageau, Morel et Associés

Vice-président

** Yvon Paquette, gérant
La Caisse populaire de St-Eustache

Secrétaire

Claude Durand, ingénieur
Hydro-Québec

Administrateurs

* Jean-Paul Brodeur, gérant
La Caisse populaire St-Alphonse
d'Youville

Roland Drapeau, administrateur
Pigeon et Drapeau Ltée

Bertrand Laforte, gérant de projet
Régis Trudeau et Associés

Serge Lamarche, gérant
La Caisse populaire
Ste-Madeleine-Sophie

Claude Lupien, représentant
Westway Forwarding Quebec Ltd

* Robert Plante, constructeur
R.R. Plante Inc.

* André Soucy, pharmacien
Pharmacie André Soucy

Commission de crédit

Président

Paul Poirier, notaire
Société Poirier et Poirier

Commissaires

Claude Lyonnais, gérant
Caisse populaire St-Vital de Mtl-Nord
Gérard Paquette, gérant
Caisse populaire Lajeunesse

Conseil de surveillance

Président

Denis Charette, gérant
Caisse d'Économie AÉRO Crédit Union

Secrétaire

Maurice Benoît, gérant
La Caisse populaire de Ste-Cécile de
Montréal

Conseiller

Antonio Sauvé, gérant
Caisse populaire St-Thomas Apôtre

Direction générale

Directeur général

Marcel Lizée

Directeurs généraux adjoints

Pierre Barnès
services financiers

Gérard Bélanger
informatique et systèmes de gestion

André Fortin
secrétariat et communications

Yvon Lesiège
services aux caisses

André Martineau
ressources humaines

Gilles Pilon
marketing

* Membres du comité exécutif

** Président du comité exécutif

filiale

fiducie populaire

siège social

1405 est Henri-Bourassa
Montréal H2C 1H1



Mesdames,
Messieurs,

Lorsque vient le moment de faire le bilan d'une année et de porter un jugement sur l'ensemble des événements qui l'ont marquée, un seul mot peut parfois exprimer l'impression qui s'en dégage. Pour un observateur attentif, notre groupe a traversé au cours de 1978, une année capitale qui fut marquée sous le signe du dynamisme.

En effet, l'abondance d'activités de toutes sortes y fut particulièrement exceptionnelle tandis que la participation de tous et chacun à la vie de notre groupe a atteint un sommet sans précédent. Ce dynamisme concret signifie pour nous tous que nous pouvons maintenant aborder avec optimisme une nouvelle étape de notre histoire.

J'aimerais faire un rapide tour d'horizon des événements que nous avons vécu ensemble au cours des 12 derniers mois.

Conseil d'administration

Votre conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises. Le rythme de nos rencontres fut d'au moins deux par mois, soit 26 réunions au cours de l'année. De son côté, le comité exécutif a tenu 11 séances. Cette situation nouvelle a exigé, de la part de vos administrateurs une disponibilité et une charge de travail accrues. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont accepté de relever ce défi.

C'est pour cette même raison que certains d'entre eux se virent malheureusement dans l'obligation de remettre leur démission.

Monsieur Fernand Berlinguette était administrateur depuis mars 1977 tandis que Me Joseph De Palma oeuvrait parmi nous depuis 1969. Je voudrais, en votre nom et celui de mes collègues, leur faire part de toute notre gratitude pour l'immense travail qu'ils ont accompli.

Suite à ces départs, de nouvelles figures sont venues compléter notre équipe: il s'agit de messieurs Serge Lamarche et Robert Guerriero. Monsieur Lamarche est gérant de la Caisse populaire Ste-Madeleine-Sophie tandis que Monsieur Guerriero est président de la Caisse populaire Papineau. Je veux les remercier d'avoir accepté notre invitation et je peux les assurer qu'ils bénéficieront, eux aussi, du support constant et entier que tous les dirigeants manifestent à l'égard du conseil d'administration de la Fédération.

Législation

Parmi les grands dossiers sur lesquels votre conseil d'administration s'est penché, il faut mentionner la Loi des caisses d'épargne et de crédit ainsi que la Loi des banques.

En premier lieu, la Fédération a fait des représentations auprès du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin que soient apportées des modifications à la Loi des caisses d'épargne et de crédit. Certaines recommandations que nous avons faites ont été incluses, à notre grande satisfaction, dans le projet de loi numéro 46 qui a été sanctionné le 26 juin dernier.

D'autre part, une révision complète de la Loi est prévue. À la demande du ministère, un comité formé de représentants des six Fédérations de caisses d'épargne et de crédit a entrepris des travaux dans ce sens. La Fédération, qui participe aux travaux de ce comité, entend faire valoir le point de vue des caisses affiliées.

Nous avons eu aussi à intervenir à la suite du dépôt du projet de loi remaniant la législation bancaire canadienne. La Fédération a transmis, le 13 décembre 1978, un mémoire contenant nos commentaires sur le projet de loi ainsi que les recommandations concernant les modifications que nous voudrions y voir apporter.

Fiducie Populaire

La naissance de Fiducie Populaire constitue certainement, pour notre mouvement, une étape décisive de son expansion. Bien que Fiducie Populaire ne commence véritablement ses opérations qu'en 1979, c'est en juin 1978 que cette nouvelle compagnie de Fiducie se voyait accorder ses lettres patentes.

Je crois nécessaire de rappeler ici que la mission première de Fiducie Populaire sera d'être au service de nos caisses. Cette mission bien spécifique fera en sorte que Fiducie Populaire deviendra un important support pour la croissance de nos caisses et non un élément de concurrence.

Réorganisation interne

Tout comme le contexte dans lequel elle évolue, la Fédération est elle aussi en constante transformation. Afin de faire face à de nouvelles réalités et continuer à répondre aux besoins sans cesse croissants de nos caisses, le conseil d'administration de la Fédération a autorisé des changements en profondeur dans la structure interne de nos services.

Cette réorganisation des services nous permettra de mettre en place les ressources humaines adéquates dont nous avons besoin pour réaliser nos objectifs. Nous tenons à offrir une gamme complète de services des plus professionnels qui seront en mesure d'assurer un développement encore plus rapide pour nos caisses.

Visites du directeur général

Afin d'établir de solides relations avec tous les dirigeants des caisses et d'être en mesure de mieux connaître leurs attentes, notre directeur général, Me Marcel Lizée, a entrepris une visite systématique de chacune de nos caisses. Ces visites lui ont, de plus permis, de constater le sentiment d'appartenance envers la Fédération qui règne au sein de nos caisses.

Nouvelle caisse populaire

Au cours de 1978, une nouvelle caisse s'est affiliée à notre groupe. Il s'agit de la Caisse populaire Industrielle de Trois-Rivières dont l'actif était de 7 millions et qui regroupe 3 535 membres. A cette nouvelle venue, à ses dirigeants ainsi qu'à son personnel, nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

Vers un nouveau départ

Enfin, et non le moindre, notre congrès 1978 fut certainement l'activité majeure de l'année de même qu'un catalyseur d'énergie pour notre groupe. Ce fut un moment de réflexion particulièrement intense dont le succès n'aurait pu être atteint sans la participation des dirigeants des caisses qui ont manifesté, à cette occasion et manifestent encore, beaucoup d'intérêt à l'évolution de leur fédération.

Ce phénomène de participation n'est pas un vain mot pour notre mouvement: il correspond à une réalité de notre personnalité. Étant donné notre nombre restreint, il est très facile de regrouper rapidement tous les dirigeants de nos caisses. Cette particularité représente un grand avantage que l'on ne retrouve pas ailleurs. Cet atout est particulièrement précieux lorsqu'il s'agit d'effectuer des consultations avant de prendre des décisions.

Ce mécanisme de participation a joué à merveille lors de notre congrès puisqu'il a permis à l'ensemble de nos caisses d'exprimer leur point de vue. Nous avons convenu ensemble d'un programme de réalisations afin que notre groupe devienne un des plus dynamiques et des plus efficaces qui soit. Déjà certaines résolutions du congrès sont des réalités dont nous pouvons profiter.

Assemblées générales spéciales

C'est dans ce même esprit de participation et de consultation que furent convoquées deux assemblées générales spéciales, une le 10 mai et l'autre le 21 août, afin de statuer sur le programme de réalisation du congrès ainsi que pour modifier le règlement concernant l'ouverture de succursales.

Avant de nous lancer dans le programme de réalisation qui se dégageait du congrès, nous avons besoin de votre accord pour entreprendre les actions qui s'imposaient. De même, lorsque la question de l'ouverture de succursales s'est posée, nous avons voulu que toutes les caisses s'entendent sur un principe. Il fut alors décidé que dorénavant, toute caisse faisant partie de notre mouvement sera tenue d'obtenir l'autorisation nécessaire avant d'ouvrir une succursale.

Suite à cette dernière assemblée spéciale, un plan général de développement a été envoyé à chacune de nos caisses pour qu'elles puissent en prendre connaissance et exprimer leurs réactions quant au contenu du document.

Les commissions

Le travail de réflexion entrepris lors du congrès s'est poursuivi par la création de nombreuses commissions formées de dirigeants de caisses. Parmi des commissions, il faut mentionner les suivantes:

- Commission du congrès
- Commission sur l'informatique
- Commission sur les normes de liquidité
- Commission sur la législation
- Commission sur le crédit à la consommation
- Commission sur le rôle des officiels
- Commission sur la stratégie de développement
- Commission sur la refonte du règlement

Les participants à ces commissions se sont interrogés sur plusieurs aspects de nos activités et nul doute que les résultats de leurs travaux seront d'un apport précieux pour nous.

Réunions des présidents - gérants

Nous avons convenu de réunir régulièrement tous les présidents et gérants des caisses afin de les informer et par la même occasion connaître leurs réactions à l'égard des différents projets. La mise sur pied d'un comité des gérants vise les mêmes objectifs.

Ces rencontres nous ont prouvé une


fois de plus qu'il est possible de fonctionner en groupe et de prendre collectivement des décisions qui répondent véritablement aux aspirations de l'ensemble des caisses. Cet esprit de groupe et cette solidarité ne sont-ils pas des fondements essentiels à toute institution coopérative?

De son côté votre président a organisé au début de l'année un dîner-causerie réunissant les présidents et les gérants au cours duquel notre directeur général a traité de la planification de notre avenir. Cette rencontre qui a connu un vif succès mérite que l'on renouvelle l'expérience au cours de 1979.

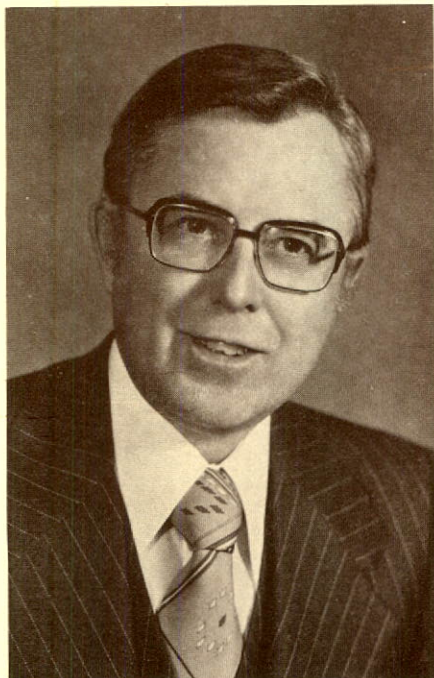
En terminant, je voudrais remercier mes collègues du conseil d'administration, du conseil de surveillance et de la commission de crédit pour leur appui et leur travail magnifique. De même, je voudrais féliciter notre personnel de la Fédération qui a su faire preuve de beaucoup de compétence, de dévouement et d'intégrité.

Après avoir vécu tous ces événements, on ne peut qu'en ressortir enrichis. Ce dynamisme auquel nous faisons allusion au début de ce message ne peut puiser son origine que sur la qualité des ressources humaines qui ont décidé de s'impliquer. Notre groupe a ce potentiel et fera en sorte que nous deviendrons ce que nous voulons bien devenir. D'où l'énorme responsabilité qui nous incombe à tous.

Nous sommes maintenant entrés dans une étape décisive de notre histoire et beaucoup de travail reste à faire. Toutefois c'est dans des actions du genre de celles que nous avons vécues ensemble que l'on puise l'énergie nécessaire afin de bâtir et d'innover constamment. Il nous est donc permis d'avoir confiance en l'avenir.



Marcel Pageau,
Président



L'année 1978 représente certainement un tournant dans l'histoire de notre Fédération. De nombreux événements sont survenus au cours des douze derniers mois et plusieurs d'entre eux sont de nature à marquer profondément l'orientation de notre mouvement.

Nous pouvons nous référer au message de notre président pour l'énumération et une analyse de ces principaux événements. Parmi ceux-ci, il y en a un qui transcende de façon plus particulière; il s'agit de notre congrès 1978 qui a véritablement déclenché un "nouveau départ".

Fiducie Populaire

L'année 1978 a également été marquée par la création de notre première filiale. Notre groupe de caisses est rendu à un stade de développement où il peut commencer à se doter d'institutions satellites susceptibles de lui permettre de compléter son oeuvre et d'atteindre un plus grand rayonnement.

La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins possède maintenant sa fiducie. Fiducie Populaire a été fondée en vue de servir de support au développement de nos caisses populaires. C'est là sa mission première et son efficacité se mesurera à son apport réel au développement des caisses appartenant à notre mouvement.

Bilan de la Fédération

Nos états financiers comprennent les résultats consolidés de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et de sa filiale, Fiducie Populaire. Cette consolidation affecte peu cette année les résultats financiers de notre Fédération, étant donné que Fiducie Populaire n'avait pas encore commencé ses opérations au 31 décembre 1978.

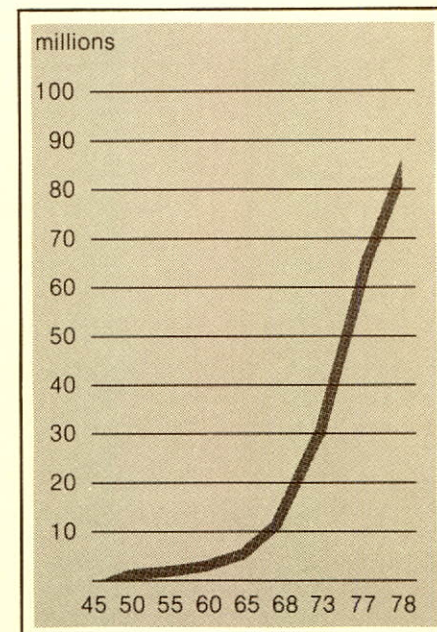
À toutes fins pratiques, les seuls revenus de Fiducie Populaire, en 1978, furent ceux produits par le placement de sa capitalisation de \$1 million.

L'actif consolidé de la Fédération a fait un bond de \$19.6 millions en 1978, pour passer de \$63.6 millions à \$83.2 millions, soit une augmentation de près de 31%. À l'examen du passif, l'on voit que cette augmentation provient surtout d'une augmentation des dépôts de compensation, à terme et permanents (\$7.4 millions) et des emprunts (\$12 millions).

Ces emprunts ont été contractés en décembre et ont été investis en dépôts à terme, ce qui nous a permis de prendre des réserves et de profiter ainsi des avantages permis par la loi de l'impôt sur le

revenu (règlement 601).

Évolution de l'actif de la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins



Revenus

Nos revenus proviennent de trois sources: nos revenus de placements, les honoraires et commissions et les contributions versées par les caisses. Ces revenus, après la dépense d'intérêt, s'élèvent à \$3.9 millions comparativement à \$3.1 millions l'an dernier, soit une augmentation de 26%.

La marge bénéficiaire sur nos revenus de placements, après paiement des intérêts, s'élève à \$3.2 millions, soit une augmentation de \$554 000 par rapport à l'année précédente.

Notre marge bénéficiaire se situe à \$0.494 pour chaque dollar de revenu de placement gagné, comparativement à \$0.513 l'an dernier. La différence provient du fait que la conjoncture économique ne nous a pas permis de réaliser autant de profits de capitaux cette année.

Les honoraires et commissions atteignent \$397 000, soit une augmentation de \$40 000. Le poste de contributions versées par les caisses atteint cette année \$300 000, ce qui représente, en pourcentage, la plus forte croissance enregistrée au niveau de nos divers postes de revenus.

Pendant de nombreuses années, notre Fédération a réussi à se financer sans cotiser les caisses, sauf la perception de deux cents par cent dollars d'actif moyen

de nos caisses afin de constituer une réserve d'assistance mutuelle. Les amendements apportés à la Loi des caisses d'épargne et de crédit ne nous permettent plus de virer des sommes à cette réserve. Par contre, il a été convenu de porter cette année la contribution des caisses à cinq cents du cent dollars d'actif moyen de nos caisses afin de pourvoir au coût des services additionnels qui nous ont été demandés lors du dernier congrès de nos caisses.

Il y a lieu de prévoir que cette contribution sera haussée à huit cents en 1979. Notre objectif demeure toujours cependant de ne pas excéder le maximum de dix cents par cent dollars d'actif de nos caisses, comme prévu au règlement.

De toutes les Fédérations de caisses, notre Fédération a été et demeure toujours celle où ses caisses sont le moins cotisées, soit directement ou indirectement.

Dépenses et résultat net

Les salaires constituent le principal poste de dépenses de notre Fédération. Ce poste a connu une augmentation de \$507 000. Les frais généraux et l'amortissement représentent une augmentation de \$213 000. C'est au niveau de l'aide aux caisses déficitaires que se situe cependant la plus forte augmentation, soit \$857 000.

A lui seul, ce poste d'aide aux caisses déficitaires atteint, cette année, en chiffre rond, \$1 million. A lui seul, il absorbe au-delà d'un quart de nos revenus.

L'une de nos caisses est appelée à enregistrer des pertes au niveau d'un groupe de prêts hypothécaires actuellement en défaut. Cela signifie que la Fédération devra venir à son aide et nous avons immédiatement comptabilisé à nos états financiers la perte prévue, soit environ \$600 000. De plus, nous avons dû affecter, une somme additionnelle de \$399 000 pour venir en aide à quatre autres caisses déficitaires. Ceci nous donne donc un total de \$999 000, cette année, comme aide aux caisses.

Il en résulte donc une perte de \$325 000 pour l'année 1978. Nous aurions terminé l'année avec un trop-perçu, n'eût été la perte extraordinaire de \$600 000 plus haut mentionnée.

Réserves et trop-perçus

Notre solde des trop-perçus à répartir s'élevait à \$134,000 au début de l'année 1978. Ce solde se transforme donc en un déficit de \$191 000 suite à la perte de

\$325 000 enregistrée cette année.

En vue de rétablir la situation, le conseil de la Fédération a autorisé un virement de \$600 000 de la réserve d'assistance mutuelle aux trop-perçus à répartir, soit un montant équivalent à la perte extraordinaire plus haut mentionnée.

Notre solde de trop-perçus passe donc ainsi d'un déficit de \$191 000 pour revenir à un chiffre positif de \$409 000.

Cette opération permettra de virer, à même ce nouveau solde de trop-perçus, une somme de \$25 000 à la réserve générale. C'est là la suggestion que le conseil d'administration soumet aux membres de la Fédération. Ceci aura pour effet de réduire le solde de trop-perçus à \$384 000 et de hausser la réserve générale à \$1 000 000.

Les trop-perçus et les réserves totales de la Fédération totaliseront donc \$1 437 000, soit:

Réserve générale	\$1 000 000
Réserve d'assistance mutuelle	53 000
Trop-perçus à répartir	<u>384 000</u>
	<u>\$1 437 000</u>

Les amendements apportés en 1978 à la loi des caisses d'épargne et de crédit ne nous permettent plus de continuer à virer des sommes à des fonds de réserves spéciales. Un seul fonds de réserve est possible, la réserve générale. Nous ne pouvons plus, en ces circonstances, continuer à verser deux cents par \$100 d'actif de nos caisses dans le fonds de réserve d'assistance mutuelle.

Structures

Nous avons procédé au cours de l'année 1978 à une révision complète de notre organisation administrative en vue de parfaire notre efficacité et nous préparons pour l'essor que nous nous apprêtons à connaître au cours des prochaines années. Bientôt notre groupe de caisses aura atteint le cap du milliard.

Le directeur général est maintenant supporté par six adjoints respectivement responsables des secteurs suivants: marketing, services aux caisses, financiers, informatique et systèmes, ressources humaines et enfin secrétariat - communications.

Ressources humaines

Notre mouvement emploie actuellement un grand total de 820 personnes. Ce personnel salarié se répartit de la façon

suivante entre la Fédération et ses caisses.

	Personnel salarié		
	1978	1977	Écart
Caisses	692	658	34
Fédération	<u>128</u>	<u>109</u>	<u>19</u>
	820	767	53

Ces 820 personnes à l'emploi de notre mouvement se regroupent en 35 caisses et leur fédération. Il n'y a pratiquement aucun lien organique entre le personnel de chacun de ces 36 organismes. Nous voulons faire des efforts spéciaux en 1979 afin de resserrer ces liens. C'est l'ensemble de toutes ces ressources humaines qui nous permet de donner à nos membres les services qui répondent à leur attente.

Il nous faut signaler de façon toute particulière le dévouement et la loyauté des employés de la Fédération, qui ont conservé, tout au cours de l'année, leur optimisme malgré les profonds changements de structure. Nous tenons à leur manifester toute notre appréciation. Ils ont, tout au cours de l'année, manifesté leur adhésion à la mission de notre mouvement et leur confiance dans la réussite des objectifs visés.

Évolution de nos caisses

L'actif de notre groupe de caisses se situait à \$631 millions au 31 décembre dernier. Ceci représente une augmentation de \$82 millions par rapport à l'année précédente. Nous avons donc réussi une croissance de 15%.

Notre pourcentage de croissance décroît depuis 1975, comme il appert au tableau ci-après.

Croissance annuelle Actif de nos caisses	
1975	20%
1976	19%
1977	16%
1978	15%

Nous avons réussi à faire monter notre taux de croissance à 17% au cours du premier semestre 1978, mais la conjoncture économique nous a affecté défavorablement au cours du deuxième semestre. L'année 1979 s'annonce également difficile. Nous prenons tout de même les mesures pour augmenter notre vitesse de croissance. L'évolution de notre indice de croissance sera à surveiller au cours des prochaines années, car il nous permettra de mesurer notre dynamisme et notre efficacité comparativement au réseau bancaire et aux autres Fédérations de caisses.

Notre actif moyen par caisse continue d'augmenter et se situe maintenant à \$18 millions alors que l'actif moyen des autres caisses populaires au Québec atteint environ \$6 millions. Nos caisses sont donc, dans l'ensemble, trois fois plus grosses que la moyenne des autres caisses populaires. Quatre de nos caisses seulement ont un actif inférieur à cette moyenne provinciale; trente-sept pour cent de nos caisses, par contre ont un actif dépassant notre moyenne de \$18 millions.

Répartition - actif de nos Caisses 1978

Actif \$millions	Nombre	%
plus de 18	13	37
6 à 18	18	51
moins de 6	4	12
	<u>35</u>	<u>100</u>

Le nombre de caisses faisant partie de notre groupe atteint maintenant 35, suite à l'adhésion de la Caisse populaire Industrielle de Trois-Rivières dont l'actif totalisait près de \$9 millions au 31 décembre 1978. Aucune nouvelle caisse fut fondée au cours de l'année; par contre cinq nouvelles succursales furent ouvertes. Ceci reflète notre politique visant à concentrer nos énergies beaucoup plus sur le développement de nos caisses existantes que sur la fondation de nouvelles caisses.

Une révision en profondeur de notre stratégie de développement est en cours. Nos caisses seront bientôt appelées à se prononcer sur le plan de développement à adopter pour les prochaines années.

Caractéristiques de notre groupe

L'analyse qui précède permet de dégager les caractéristiques qui différencient notre groupe de caisses. L'expression "petite fédération de grosses caisses" ne nous déplaît pas, car elle est conforme à ce que nous voulons être.

Notre nombre restreint de caisses nous permet une mobilité et une rapidité d'action que nous voulons conserver. Le dialogue caisses-Fédération se fait sans intermédiaire, facilitant d'autant l'interaction.

Juridiquement, le territoire de la Fédération de Montréal comprend tout le Québec. Le territoire effectivement couvert est cependant beaucoup plus restreint. En effet, 98% de nos caisses sont situées dans un rayon de 40 milles des bureaux

de notre Fédération. Cette caractéristique facilite également les rencontres et la participation.

Notre moyenne d'actif par caisse (\$18 millions) signifie que nos caisses disposent de ressources financières et humaines leur permettant d'être individuellement trois fois plus dynamiques que la moyenne des autres caisses populaires au Québec.

La grosseur de nos caisses est le résultat à la fois d'un phénomène historique et d'une orientation voulue. Nous mettons effectivement plus d'efforts au développement de nos caisses existantes qu'à la fondation de nouvelles caisses. Nous ouvrons plutôt des succursales, ce qui aura pour effet, au cours des prochaines années, d'accroître davantage notre moyenne d'actif par caisse.

Il est vrai que collectivement, nos caisses n'ont pas encore atteint le cap du milliard d'actif; mais c'est une question de temps. Il nous suffit de maintenir, au cours des prochaines années, une vitesse de croisière de 16% d'augmentation annuelle d'actif pour atteindre ce premier milliard dès le début de 1982.

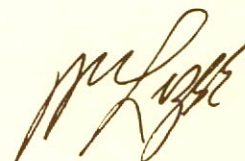
Le principe de l'autonomie des caisses constitue un autre des fondements de notre Fédération; nous voulons en faire une de nos caractéristiques. Il faut que nos caisses aient un accès direct aux décisions qui affectent leur orientation. Il faut, comme le recommande Schumacher, dans son livre "Small is Beautiful", que le feed-back soit rapide et sans trop d'intermédiaires. En déléguant la gestion à une centrale éloignée, chargée de tout décider à notre place, nous nous mettons en état de dépendance. Nous perdons la liberté des choix. Or, nos caisses veulent conserver cette liberté et nous croyons que grâce à notre nombre restreint de caisses, cette liberté et la participation aux décisions peuvent être exercées à la fois avec rapidité et efficacité.

Mission

Cet objectif de concilier efficacité et participation constitue notre défi majeur. On peut le considérer comme la pierre d'achoppement de notre dynamisme. Il demeure cependant la raison d'être de notre groupe de caisses.

Nous pouvons définir la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins comme une association provinciale de caisses qui ont convenu de se regrouper et former un mouvement distinct afin de mieux assurer la préservation de leur au-

tonomie et de leur participation, sans intermédiaire, aux décisions pouvant affecter leur fonctionnement et leur orientation.



Marcel Lizée,
Directeur général

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CRÉDIT

Il me fait plaisir, en mon nom personnel et au nom de mes collègues, de vous présenter le rapport des activités de la commission de crédit pour l'année 1978.

Les membres de la commission se sont réunis à 28 reprises afin d'étudier toutes les demandes de crédit qui leur ont été adressées.

La Commission a accordé 127 prêts pour un montant total de \$ 11,581,415. Ce qui représente une hausse de 8% par rapport à l'année précédente.

Paul Poirier, président
Claude Lyonnais, commissaire
Gérald Paquette, commissaire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'année sociale 1978, les membres du conseil de surveillance ont tenu quatre assemblées. Lors de ces réunions, nous avons pris connaissance des procès-verbaux du conseil d'administration et du comité exécutif de la Fédération.

Nous avons été à même de constater le travail considérable accompli lors des rencontres des administrateurs de la Fédération.

Nous avons effectué des sondages sur les prêts et certains postes des dépenses, lesquels nous sont apparus conformes.

De plus, nous avons pris connaissance du rapport des vérificateurs au 31 décembre 1978 ainsi que de leurs commentaires suite à cette vérification.

Denis Charette, président
Maurice Benoît, secrétaire
Antonio Sauvé, conseiller

Conseil d'administration



Comité exécutif



Commission de crédit



Conseil de surveillance



**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 1978**

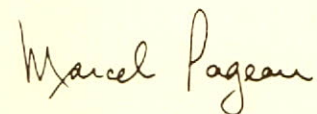
BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

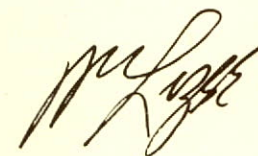
(en milliers de dollars)

	1978	1977
Encaisse	\$ 3 466	443
Dépôts et billets à terme et à demande	27 397	29 590
Intérêts courus	1 015	680
Stock de papeterie et débiteurs divers	146	127
Impôts sur le revenu à recevoir	14	111
Placements:		
Obligations, au coût amorti (note 3)	38 342	24 527
Actions, au coût (valeur du marché) \$202,000; \$273,000 en 1977)	152	233
Prêts et avances	11 279	6 474
Immobilisations (note 4)	1 448	1 439
	\$ 83 259	63 624

Pour le conseil,
le 27 février 1979



Marcel Pageau, président



Marcel Lizée, directeur

PASSIF

(en milliers de dollars)

	1978	1977
Dépôts de compensation	\$ 34 385	33 203
Dépôts à terme	19 277	14 945
Dépôts permanents	14 668	12 723
	68 330	60 871
Emprunt à demande (note 5)	12 000	
Contributions à payer et frais courus	792	765
Provision pour aide aux caisses affiliées (note 6)	698	85
Impôts sur le revenu reportés		140
Capital social	2	1
Réserves et trop-perçus à répartir	1 437	1 762
	\$ 83 259	63 624

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres
La Fédération de Montréal des
Caisses Desjardins

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins au 31 décembre 1978, ainsi que les états consolidés des résultats et des réserves et trop-perçus à répartir de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Fédération au 31 décembre 1978, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS.
Comptables agréés.

Montréal
Le 27 février 1979

RÉSERVES ET TROP-PERÇUS À RÉPARTIR
de l'exercice terminé le 31 décembre 1978
(en milliers de dollars)

	1978	1977
Trop-perçus à répartir		
Solde au début	\$ 234	215
Virement - Réserve générale	100	150
	134	65
Trop-perçus (déficit)	(325)	272
	(191)	337
Appropriation (virement) - Réserve d'assistance mutuelle	600	(103)
Solde à la fin	409	234
Réserve d'assistance mutuelle		
Solde au début	653	550
Appropriation (virement) - Trop-perçus à répartir	(600)	103
Solde à la fin	53	653
Réserve générale		
Solde au début	875	725
Appropriation - Trop-perçus à répartir	100	150
Solde à la fin	975	875
	\$1 437	1 762

REVENUS ET DÉPENSES
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978
(en milliers de dollars)

	1978	1977
Revenus		
Intérêts et autres revenus de placements:		
Revenus	\$ 6 438	5 120
Moins: Dépenses d'intérêts	3 258	2 494
Marge brute	3 180	2 626
Autres revenus:		
Honoraires et commissions	397	356
Contributions	300	103
	3 877	3 085
Dépenses		
Salaires et bénéfices d'appoint	2 148	1 641
Frais généraux	1 092	885
Aide aux caisses déficitaires	999	142
Amortissement des immobilisations	90	84
	4 329	2 752
Trop-perçus (déficit) avant impôts sur le revenu	(452)	333
Impôts sur le revenu		
Exigibles (recouvrés)	13	(54)
Reportés (récupérés)	(140)	115
	(127)	61
Trop-perçus (déficit)	\$ (325)	272

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 décembre 1978

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée selon la Loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec, offre divers services à ses caisses affiliées tandis que sa filiale offre des services de fidéicommiss.

2- ÉNONCÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation:

Les états financiers consolidés incluent les comptes de La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins et de sa filiale en propriété exclusive, la Fiducie Populaire, créée au cours de l'exercice.

Immobilisations:

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la période et des taux suivants:

Bâtiment	- 2 1/2%
Matériel et outillage	- 20%
Mobilier et agencement	- 10%
Améliorations locatives	- durée résiduelle du bail.

3- OBLIGATIONS, AU COÛT AMORTI (en milliers de dollars)

	1978		1977		Échéance à la valeur nominale						Total
	Valeur nominale	Valeur du marché	Coût amorti	Coût amorti	1979	1980	1981	1982	1983	1984 et suivantes	
Gouvernement du Canada	\$ 2 815	2 697	2 804	2 386	100	1 690	250	100	125	550	2 815
Gouvernement du Québec et Hydro-Québec	3 300	2 910	3 270	3 270	77	852	313	57	57	1 944	3 300
Cités, villes et municipalités	20 642	20 063	20 448	10 208	1 538	7 756	2 224	2 137	1 764	5 223	20 642
Commissions scolaires et maisons d'enseignement	8 149	7 834	8 041	6 276	288	1 261	1 222	1 125	1 085	3 168	8 149
Hôpitaux	2 483	2 407	2 455	736	634	781	459	354	100	155	2 483
Autres	1 332	1 267	1 324	1 651	123	169	100		125	815	1 332
	\$ 38 721	37 178	38 342	24 527	2 760	12 509	4 568	3 773	3 256	11 855	38 721

	1978	1977
Rendement moyen du portefeuille	8.97%	8.80%
Échéance moyenne du portefeuille	5 ans et 2 mois	5 ans et 11 mois

4- IMMOBILISATIONS (en milliers de dollars)

	1978	1977
Coût:		
Terrain	\$ 119	119
Bâtiment	1 212	1 209
Matériel et outillage	476	409
Mobilier et agencement	183	162
Améliorations locatives	20	18
	2 010	1 917
Amortissement accumulé	562	478
Valeur comptable nette	\$ 1 448	1 439

5- EMPRUNT À DEMANDE

L'emprunt est garanti par le transport d'un dépôt à demande de \$10 000 000 et d'obligations d'un coût de \$3 478 000.

6- PASSIF ÉVENTUEL

La Fédération se porte garante des baux de deux caisses affiliées pour un montant de \$131 000 échéant en décembre 1984 et mai 1985.

De plus, en vertu de conventions intervenues avec ces deux caisses affiliées, la Fédération s'engage à payer leurs déficits d'opérations pour les deux prochains exercices.

Au 31 décembre 1978, la Fédération a comptabilisé une provision de \$698 000 pour couvrir le déficit prévu de certaines caisses affiliées pour leur exercice en cours.

7- BAUX À LONG TERME

La Fédération est engagée d'après des baux à long terme pour un montant de \$361 000. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en novembre 1985 et concernent la location d'automobiles, d'outillage et de locaux.

8- RECLASSEMENT DE POSTES

Certains postes des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 1977 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice terminé le 31 décembre 1978.

**LES CAISSES AFFILIÉES
À LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**

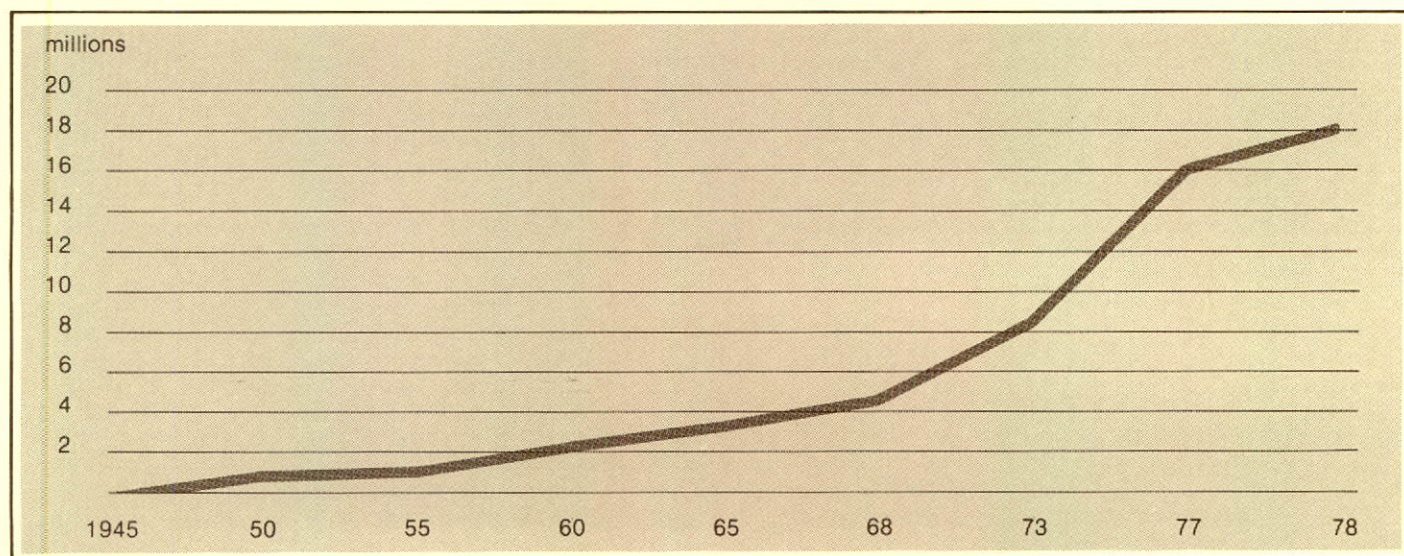


ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'ACTIF ET DU PASSIF DES CAISSES AFFILIÉES

(en millions de dollars)

	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969
ACTIF										
Encaisse	81.1	65.7	61.8	57.9	42.3	37.5	39.5	30.8	22.3	14.5
Placements	90.4	89.1	87.5	82.6	78.4	87.1	89.1	79.9	64.5	53.1
Reconnaissances de dettes	98.0	82.5	70.3	57.0	48.5	41.2	35.5	31.7	31.6	28.2
Hypothèques	335.6	289.2	237.2	185.0	147.4	124.5	88.5	70.1	59.5	54.6
Immobilisations	13.5	11.8	9.1	8.5	8.3	7.4	7.1	7.1	7.1	6.3
Autres Actifs	12.0	10.7	8.9	7.3	6.1	4.2	3.5	2.6	5.4	5.0
TOTAL	630.6	549.0	474.8	398.3	331.0	301.9	263.2	222.2	190.4	161.7
PASSIF										
Capital social	22.7	18.1	13.7	12.9	12.2	13.1	14.6	12.5	12.0	9.8
Épargne avec opérations	125.0	123.9	118.7	110.5	95.6	96.7	88.9	76.5	74.3	70.5
Épargne stable	111.4	102.8	91.9	81.2	88.3	100.2	83.4	73.0	90.6	68.8
Épargne à terme	303.0	251.9	212.6	165.4	113.6	73.5	60.2	46.7	--	--
Autres épargnes	28.2	15.9	8.7	4.8	0.9	0.3	0.3	0.3	1.0	0.5
	590.3	512.6	445.6	374.8	310.6	283.8	247.4	209.0	177.9	149.6
Autres passifs	16.9	14.7	11.3	8.2	7.5	6.1	4.3	3.3	2.6	2.8
Valeur nette	23.4	21.7	17.9	15.3	12.9	12.0	11.5	9.9	9.9	9.3
TOTAL	630.6	549.0	474.8	398.3	331.0	301.9	263.2	222.2	190.4	161.7

Évolution de l'actif moyen des caisses affiliées



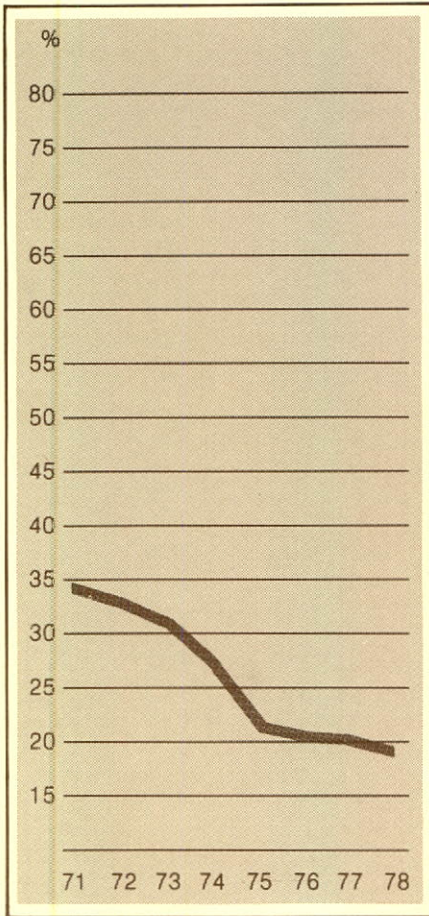
SITUATION COMPARATIVE DES CAISSES AFFILIÉES

Caisses populaires	Année de fondation	Nombre de membre	Actif au 31-12-77 (millions de \$)	Actif au 31-12-78 (millions de \$)	% d'augmentation
St-Alphonse	1927	18 884	65.0	72.9	12.2
St-Eustache	1942	23 655	59.4	68.5	15.3
Immaculée-Conception	1909	13 314	48.7	55.5	14.0
Pontmain	1960	8 267	30.0	33.4	11.3
Ste-Cécile	1918	10 901	28.2	32.8	16.3
Papineau	1954	10 088	26.7	29.1	9.0
St-Sacrement	1940	7 868	21.1	23.1	9.5
St-Vital	1937	8 530	20.1	23.1	14.9
St-Claude	1962	9 227	18.4	22.6	22.8
St-Enfant-Jésus	1917	4 937	22.3	20.6	(7.6)
Vimont	1939	11 021	16.9	19.3	14.2
Repentigny	1953	10 827	16.6	19.1	15.1
Ste-Gertrude	1953	8 669	16.0	19.0	18.8
St-Albert le Grand	1954	7 639	13.1	15.0	14.6
Duvernay	1958	5 917	12.0	14.3	19.2
St-Thomas Apôtre	1954	3 711	13.0	13.7	5.4
Ste-Lucie	1960	5 268	12.2	13.6	11.5
Lajeunesse	1964	4 083	10.3	11.9	15.5
Enseignants de Montréal	1961	5 135	9.9	11.4	15.2
Auteuil	1962	6 196	9.0	10.6	17.8
Laval-Ouest	1959	4 034	8.2	9.1	11.0
Trois-Rivières	1965	3 535	*	8.8	25.7
St-Jean-de-la-Croix	1933	3 850	7.6	8.8	15.8
St-Joseph	1958	6 812	9.0	8.5	(5.6)
St-Paul l'Ermitte	1958	4 826	7.3	8.4	15.1
Aéro	1953	4 382	6.8	7.8	14.7
Ste-Scholastique	1921	1 212	7.2	7.8	8.3
Plateau	1969	5 359	5.4	7.7	42.6
Ste-Madeleine	1957	3 448	6.8	7.0	2.9
St-Léopold	1965	4 629	5.5	6.9	25.5
St-Édouard	1957	3 469	5.8	6.9	19.0
Rosemère-Lorraine	1975	1 588	2.9	4.5	55.2
Lachenaie	1975	2 116	2.7	3.3	22.2
St-Hermas	1915	829	2.6	2.8	7.7
St-Placide	1963	1 036	2.5	2.8	12.0
TOTAL DE L'ACTIF		235 262	549.0	630.6	15.0

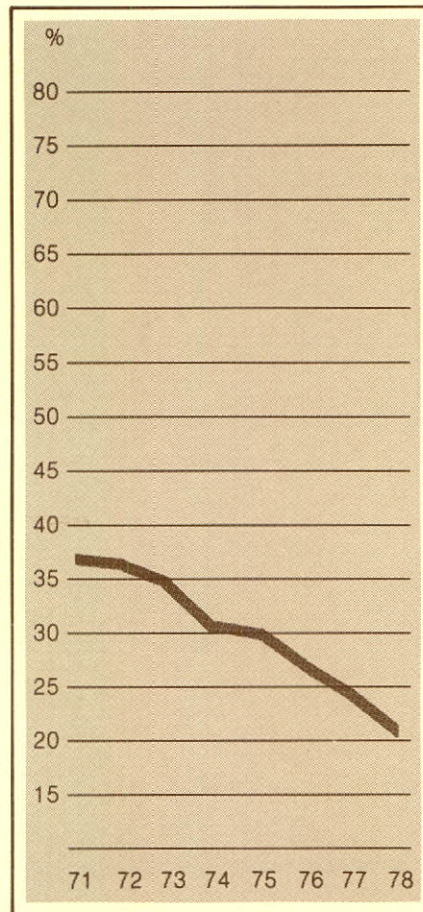
* au 31 décembre 1977 l'actif de cette caisse qui s'est affiliée en 1978 avait un actif de \$7 millions.

STATISTIQUES SUR L'ÉPARGNE

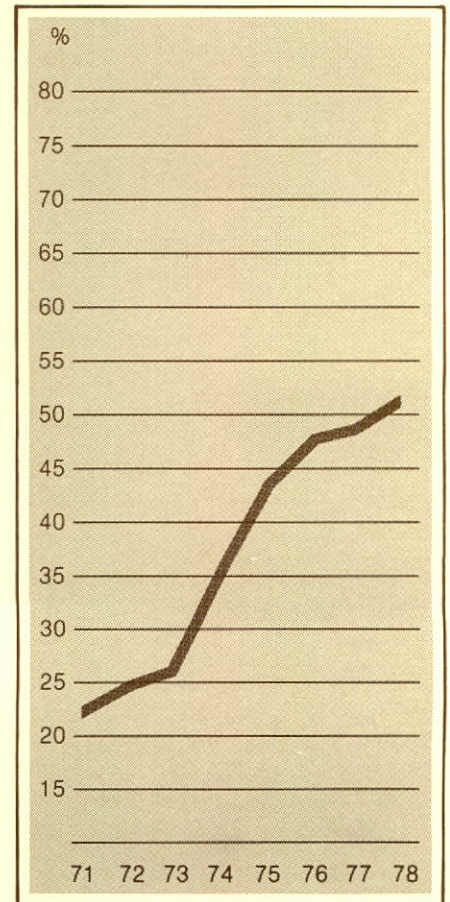
Évolution de l'épargne stable par rapport au passif-dépôt



Évolution de l'épargne avec opérations par rapport au passif-dépôt

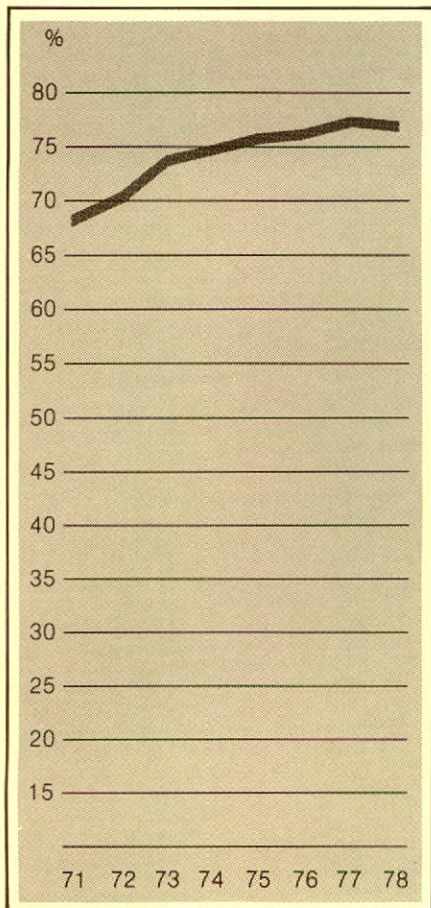


Évolution de l'épargne à terme par rapport au passif-dépôt

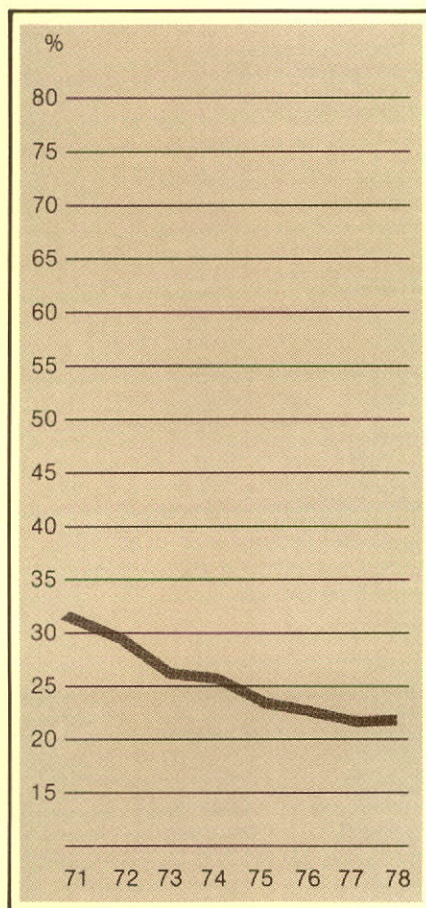


STATISTIQUES SUR LES PRÊTS

Évolution des prêts hypothécaires par rapport à l'ensemble des prêts



Évolution des prêts sur reconnaissances de dettes par rapport à l'ensemble des prêts



LISTE DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

AUTEUIL

5350, boul. des Laurentides
Laval (Auteuil) H7K 2J8

Président: Jean-Louis Mathieu
Gérant: Jean-Claude Valiquette

Succursale Auteuil

60, boul. Bellerose est
Laval (Vimont) H7K 1S7

DUVERNAY

2930, boul. de la Concorde
Laval (Duvernay) H7E 2B6

Président: Jean-Pierre Bessette
Gérant: Gérard Lefebvre

ENSEIGNANTS DE MONTRÉAL

1250, rue Bélanger est
Montréal H2X 1H9

Président: Marcel Laurence
Gérant: Michel Gendron

IMMACULÉE-CONCEPTION

1685, rue Rachel est
Montréal H2J 2K6

Président: J.-Gérard Fortin
Gérant: Jean Laurier

INDUSTRIELLE DE TROIS-RIVIÈRES

800, rue St-Paul, C.P. 1985
Trois-Rivières G9A 5M6

Président: Ralph Choquette
Gérant: Claude Bélisle

LACHENAIE

1741, boul. St-Charles
Lachenaie J6W 3W3

Président: Yvan Meunier
Gérant: Gilles Masson

LAJEUNESSE

9390, rue Lajeunesse
Montréal H2M 1S4

Président: Claude Durand
Gérant: Gérard Paquette

Succursale Pavillon Louvain

9600, rue St-Denis
Montréal H2M 1P2

LAVAL-OUEST

3000, boul. Ste-Rose
Laval (Laval-Ouest) H7R 1T6

Président: J.A. Vincent
Gérant: Michel Lachance

NOTRE-DAME DU T.S. SACREMENT

482, avenue du Mont-Royal est
Montréal H2J 1W4

Président: Jean Filiatreault
Gérant: André Desjardins

Succursale Plateau Mont-Royal

1153, avenue du Mont-Royal est
Montréal H2J 1X9

PAPINEAU

7695, avenue Papineau
Montréal H2E 2H1

Président: Robert Guerriero
Gérant: Pierre Morin

PLATEAU

28 - 19e avenue
Blainville J7C 1C8

Président: Florimond Boudreault
Gérant: Richard Monette

Succursale du Plateau

200, boul. Labelle
Ste-Thérèse J7E 2X5

PONTMAIN

76, boul. Cartier
Laval (Laval-des-Rapides) H7N 2H5

Président: Fernand Paquette
Gérant: Fernand Berlinguette

Succursale Résidence Rivière des Prairies

300, rue Desnoyers
Laval (Pont-Viau) H7G 1A6

REPENTIGNY

477, rue Notre-Dame
Repentigny J6A 2P6

Président: Maurice Lamoureux
Gérant: André Gendron

Succursale Repentigny

110, rue Cherrier
Repentigny J6A 6S7

ROSEMÈRE-LORRAINE

283, boul. Labelle
Rosemère J7A 2H3

Président: Claire Charbonneau
Gérant:

ST-ALBERT LE GRAND

3925, avenue du Mont-Royal est
Montréal H1X 1Y2

Président: Louis-Georges Doyle
Gérant: Roland Taschereau

ST-ALPHONSE D'YOUVILLE

555, boul. Crémazie est
Montréal H2M 1L8

Président: Jean-Pierre Hogue
Gérant: Jean-Paul Brodeur

ST-CLAUDE

196-7e avenue
Laval (Laval-des-Rapides) H7N 4J6

Président: Louis Beauchamp
Gérant: Pascal Cobello

Succursale St-Claude

306, boul. de la Concorde ouest
Laval (Laval-des-Rapides) H7N 1J4

ST-ÉDOUARD DE FABREVILLE

4582, boul. Ste-Rose
Laval (Fabreville) H7R 1Z2

Président: Armand Rainville
Gérant: Roger Larcher

ST-ENFANT-JÉSUS DE MONTRÉAL

5036, boul. St-Laurent
Montréal H2T 1R7

Président: Paul-Émile Blain
Gérant: Edwin Nadeau

ST-EUSTACHE

184, rue St-Eustache
St-Eustache J7R 2L7

Président: Édouard Brochu
Gérant: Yvon Paquette

Succursale Ste-Marthe-sur-le-Lac

2936, Chemin Oka
Ste-Marthe-sur-le-Lac JON 1P0

Caisse Express

269, rue Hémond
St-Eustache J7P 2C5

ST-HERMAS

4402, route 148
St-Hermas, Ville de Mirabel JOV 1Z0

Président: J. Romuald Paiement
Gérant: Denis Gagnon

ST-JEAN-DE-LA-CROIX

170, rue St-Zotique est
Montréal H2S 1K8

Président: Alfred Reynolds
Gérant par intérim: Enzo Rossi

ST-JOSEPH DE RIVIÈRE DES PRAIRIES

12405, boul. Rivière-des-Prairies
Montréal H1C 1R7

Président: Benoit Boulet
Gérant: Marc Lahaie

Succursale St-Joseph de Rivière des Prairies

8005, avenue André-Ampère
Montréal H1E 2W6

ST-LÉOPOLD

3810, boul. Ste-Rose
Laval (Fabreville) H7P 1C4

Président: Robert Plante
Gérant: Jean-Paul Joannette

Succursale Marc-Aurèle Fortin

275, boul. Ste-Rose
Laval (Ste-Rose) H7L 3X7

ST-PAUL L'ERMITE

335, boul. Lacombe
Ville de Le Gareur J5Z 1N2

Président: Léopold Laforest
Gérant: Claude Renaud

ST-PLACIDE

30, boul. St-Placide
St-Placide JOV 2B0

Président: Hervé Lavigne
Gérant: Normand Sauvé

ST-THOMAS APÔTRE

8535, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2M9

Président: Jean-Paul Ducharme
Gérant: Antonio Sauvé

ST-VITAL DE MONTRÉAL-NORD

11000, boul. St-Vital
Montréal-Nord H1H 4T6

Président: Pierre Blain
Gérant: Claude Lyonnais

STE-CÉCILE DE MONTRÉAL

300, rue de Castelnau est
Montréal H2R 1P7

Président: Roméo Lazure
Gérant: Maurice Benoit

Succursale Ste-Cécile

600, rue Jean-Talon est
Montréal H2R 3A8

STE-GERTRUDE DE MONTRÉAL-NORD

5046, rue Perras
Montréal-Nord H1G 1W9

Président: Fernand Roberge
Gérant: Raymond W. Bélanger

Succursale Ste-Gertrude

4800, boul. Henri-Bourassa est
Montréal-Nord H1H 3J3

STE-LUCIE

9081, boul. St-Michel
Montréal H1Z 3G6

Président: André Soucy
Gérant: Jean Campagna

STE-MADELEINE-SOPHIE

880, boul. Henri-Bourassa est
Montréal H2C 1E8

Président: André-B. Desjardins
Gérant: Serge Lamarche

STE-SCHOLASTIQUE

9975, rue St-Vincent
Ste-Scholastique
Ville de Mirabel JON 1S0

Président: Bernard Carrière
Gérant: Réal Thibodeau

VIMONT

1890, boul. des Laurentides
Laval (Vimont) H7M 2P9

Président: Claude Lupien
Gérant: Jacques Foucault

Succursale Renaud

270, rue Renaud
Laval (Chomedey) H7M 3M1

CAISSE D'ÉCONOMIE AÉRO CREDIT UNION

840, boul. Marie-Victorin
Longueuil J4G 1A1

Président: Georges Champoux
Gérant: Denis Charette



Ce rapport est publié par la direction générale
Secrétariat et Communications de la
Fédération de Montréal des Caisses
Desjardins

Réalisé et produit par le Service de
Conception et d'Imprimerie

Page couverture: Daniel Monette

